

Etablissements J.-J. Carnaud et Forges de Bassa-Indre
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 40.790.000 F
SIÈGE SOCIAL: 37, RUE DE SORBÈRE, PARIS (8^e)
R. C.: Seine, 3465.

MM. les obligataires de cette société sont informés qu'il sera procédé, le lundi 4 novembre 1946, à neuf heures trente, dans les bureaux de la Société générale, 112, avenue Kléber, à Paris, au neuvième tirage des obligations 5 p. 1929, en vue du douzième amortissement.

AVIS D'ADJUDICATIONS

Ministère de la reconstruction
et de l'urbanisme.
Ministère de l'armement.

COMMISSION CENTRALE DES MARCHÉS
DE TRAVAUX PUBLICS DE L'ARMEMENT

ADJUDICATION

Trois concours doivent être ouverts pour l'exécution à l'entreprise générale des travaux de construction de logements de 2 et 3 pièces en immeubles de 4 ou 4 étages:

1^o 174 logements à Brest; 2^o 200 logements à Lorient; 3^o 26 logements à Cherbourg.

Adresser demande d'admission par lettre recommandée enregistrée à la poste avant le 7 novembre 1946, vingt-quatre heures, au:

1^o Directeur des travaux maritimes de la 2^e région, nouvel hôpital civil, Brest (Finistère);
2^o Directeur des travaux maritimes de Lorient;
3^o Directeur des travaux maritimes à Cherbourg.

Pour la liste des pièces à fournir et pour tous renseignements complémentaires, consulter affiches, 2, rue Saint-Florentin, Paris (1^{er}) et aux diverses directions des travaux maritimes.

DÉCLARATIONS D'ASSOCIATIONS

Prix des insertions des déclarations d'associations: 50 fr. la ligne
(Décret du 20 novembre 1945, article 1^{er}.)

ASSOCIATIONS FRANÇAISES (Décret du 16 août 1941.)

5 août 1946. Déclaration à la préfecture de police. Comité France-Belgique-Luxembourg transfère son siège social du 7, rue d'Artois, au 1, rue Lord-Byron, Paris.

21 août 1946. Déclaration à la préfecture de police. Les Amis de Moulins-des-Près. But: scoutisme. Siège social: 18, rue du Moulin-des-Près, Paris.

23 août 1946. Déclaration à la préfecture de l'Yonne. Syndicat des chasseurs et propriétaires de Bellechaume. But: protection et repeuplement du gibier, répression du braconnage et défense des cultures. Siège social: chez M. Chalumeau (Pierre), Bellechaume.

30 août 1946. Déclaration à la préfecture de police. Arno-Club Fensard-Lefevre. But: grouper un certain nombre de jeunes gens voulant pratiquer les sports aériens. Siège social: 83, rue des Martyrs, Paris.

9 septembre 1946. Déclaration à la sous-préfecture de Vendôme. Société de chasse de Préval. But: favoriser la protection du gibier et son repeuplement; répression du braconnage; destruction des animaux nuisibles. Siège social: mairie de Préval.

9 septembre 1946. Déclaration à la préfecture de la Manche. Société de chasse de Bretteville-sur-Ay. But: répression du braconnage, conservation du gibier, protection des clochers. Siège social: mairie de Bretteville-sur-Ay.

11 septembre 1946. Déclaration à la préfecture de la Gâtine. Société de chasse de Guibercy La Conservatrice. But: intensification de la production du gibier par la protection des nichées, répression du braconnage. Siège social: mairie de Guibercy.

18 septembre 1946. Déclaration à la sous-préfecture de Rambouillet. La Perrayenne. But: art musical. Siège social: école des filles, Le Perray.

20 septembre 1946. Déclaration à la sous-préfecture de Cambrai. Société de chasse du Bois de L'Arrière. But: sauvegarde des intérêts tant des chasseurs que des propriétaires, protection des récoltes, répression du braconnage et limitation des jours de chasse. Siège social: café du Chapeau-Rouge, la Groise.

21 septembre 1946. Déclaration à la préfecture de police. Les Amis de Marcel Pointet. But: perpétuer la mémoire de ce patriote fusillé par l'ennemi. Siège social: mairie de Stains.

23 septembre 1946. Déclaration à la sous-préfecture de Pontoise. Club des supporters de l'Olympique de Pontoise. But: apporter à l'Olympique de Pontoise ses encouragements et son aide en toutes circonstances. Siège social: maison Bouchard, 6, place du Grand-Martroy, Pontoise.

23 septembre 1946. Déclaration à la préfecture du Nord. La Victoire de Chérens. But: formation pré-militaire des jeunes gens, création à Chérens d'un courant d'opinion en faveur de toutes les activités éducatives et sportives en matière de formation pré-militaire. Siège social: mairie de Chérens.

21 septembre 1946. Déclaration à la préfecture de la Corse. Association sportive Colonna. But: organiser et favoriser la pratique des sports par les élèves fréquentant l'établissement. Siège social: chalet Lanzi, rue Rossi, Ajaccio.

24 septembre 1946. Déclaration à la préfecture du Gard. Moto-Ball club Villeneuveois. But: développement et pratique des sports mécaniques amateurs et moto-ball. Siège social: café de la Poste, Villeneuve-les-Avignon.

24 septembre 1946. Déclaration à la préfecture de l'Yonne. Union fédérale des coopératives ouvrières de production des travaux publics et des matériaux de construction de Bourgogne (Côte - d'Or - Nièvre - Yonne). But: créer entre les sociétés adhérentes des relations amicales, développer entre elles l'esprit de solidarité et d'entraide, secourir et suppléer les sociétés défaillantes, créer des services nécessaires à ces besoins, les mettre à la disposition des sociétés adhérentes, notamment des sections techniques. Siège social: 42, rue de Preully, Auxerre.

25 septembre 1946. Déclaration à la préfecture de police. Radio-Philatélie, amicale philatélique de la radio-diffusion française. But: développer le goût de la philatélie parmi le personnel de la radio-diffusion française. Siège social: 26, boulevard Voltaire, Paris.

25 septembre 1946. Déclaration à la préfecture de Gap. Comité départemental de la libération des Hautes-Alpes. But: maintenir groupées les organisations de la Résistance au sein du comité de libération en vue de coordonner leur participation à l'achèvement de l'épuration, à l'œuvre de reconstruction et de renaissance de la France par la mise en application intégrale du programme du C. N. R. (Comité national de la Résistance), à l'édification d'une paix juste et durable dans la sécurité internationale; enfin défendre les intérêts moraux et matériels des personnes des deux sexes ayant participé à un titre quelconque à l'œuvre de libération du territoire. Siège social: préfecture de Gap.

25 septembre 1946. Déclaration à la sous-préfecture de Dunkerque. Club des accordéonistes La Jax-Jour. But: propager l'art musical. Siège social: 29, rue Albert-Saurage, Dunkerque.

26 septembre 1946. Déclaration à la préfecture de police. Association moderne des serruriers-sténographes. But: grouper les serruriers-sténographes. Siège social: 41, rue de Rennes, Paris.

27 septembre 1946. Déclaration à la préfecture de police. Etoile sportive de Gennevilliers. But: pratique des sports. Siège social: Snerina, 11, boulevard Louis-Seguin, Gennevilliers.

28 septembre 1946. Déclaration à la sous-préfecture d'Arles. Syndicat de défense des intérêts du vigneron de Châteaurenard. But: surveillance des récoltes. Siège social: mairie annexe, Châteaurenard.

30 septembre 1946. Déclaration à la sous-préfecture de Beaune. Association des amis de l'école Sainte-Thérèse de Nolay. But: grouper, organiser, représenter, gérer et défendre les intérêts et les biens immobiliers nécessaires au bon fonctionnement de l'école. Siège social: rue des Huilliers, Nolay.

30 septembre 1946. Déclaration à la préfecture du Nord. Amicale des concessionnaires et agents S. I. M. C. A. du Nord de la France. But: resserrer les liens confraternelles et autres qui unissent les agents S. I. M. C. A., faire bénéficier chaque adhérent de l'expérience de tous, créer un centre d'information de sorte centralisés sous les documents (statistiques, listes d'occasion, etc.) d'intérêt général, organiser des enquêtes ayant des objectifs d'intérêt général, faciliter par tous les moyens en son pouvoir le développement de la marque S. I. M. C. A., représenter près de l'usine les intérêts des agents, exposer ou défendre leur point de vue et leurs desiderata, obtenir des conditions particulières des fournisseurs communs et passer des commandes au nom de l'amicale. Siège social: 143, boulevard de la Liberté, Lille.

1^{er} octobre 1946. Déclaration à la préfecture de police. Scouts catholiques. But: rayonnement de la charité chrétienne, apporter partout où le besoin s'en fera sentir, à l'exclusion de tout particularisme national ou confessionnel, tout secours et toute aide, directe ou indirecte, morale ou matérielle, quelles que soient les opinions philosophiques ou religieuses des bénéficiaires. Siège social: 120, rue du Cherche-Midi, Paris.

2 octobre 1946. Déclaration à la préfecture du Rhône. Comité de liaison des associations de sinistrés et pillés de la région Sud de Lyon. But: grouper les associations de sinistrés et établir entre eux une liaison permanente pour la défense en commun des intérêts de toutes les catégories de sinistrés et pillés. Siège social: hôtel de ville, Givors.

3 octobre 1946. Déclaration à la sous-préfecture d'Argentan. Amicale des stagiaires de la P. P. A. (Formation professionnelle occitane). But: maintenir des relations étroites entre les camarades qui, ayant terminé leur stage, traient travailler dans d'autres régions, et faire valoir leurs justes droits lorsque ceux-ci se trouveraient lésés. Siège social: 1, rue Saint-Germain, Argentan.

3 octobre 1946. Déclaration à la sous-préfecture de Reims. Club sportif des teinturiers Laval. But: pratique des sports de toutes natures. Siège social: 33, rue Ernest-Renan, Reims.

4 octobre 1946. Déclaration à la sous-préfecture de Vitry-le-François. Société de chasse de Bnonne. But: protection du gibier, répression du braconnage, réglementation du droit de chasse. Siège social: mairie de Vanault-le-Châtel.

4 octobre 1946. Déclaration à la sous-préfecture de Corbeil. Amicale des anciennes élèves de Leuville-sur-Orge. But: resserrer les liens d'amitié entre les anciennes élèves, leur procurer des distractions, récompenser, encourager les élèves de l'école. Siège social: école des filles, chez la présidente, Leuville-sur-Orge.